



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports urbains

Question orale n° 631

Texte de la question

M. Yanick Paternotte appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le RER D et ses sérieux dysfonctionnements qui pénalisent fortement le Val-d'Oise et, en particulier, de nombreux usagers de sa circonscription. La colère de ces derniers, leur forte mobilisation, notamment à ses côtés à travers son *blog* « des idées pour la D », ainsi que celle unanime des quatorze maires de la communauté de communes de Roissy prouve qu'il y a urgence. En effet, chaque jour, des milliers de Valdoisiens sont victimes des retards et autres incidents répétés sur la ligne D. Face à la vétusté du matériel - certains systèmes d'aiguillages et de sécurité datant de 1932 et 1941... - mais également face aux nouveaux cadencements mis en place par la direction de transilien en accord avec le STIF et qui ne font qu'aggraver les retards déjà constatés - tel le plan dit « D8 » qui a remplacé le dispositif dit « D 12 » - il souhaiterait connaître la manière dont l'État compte concrètement s'impliquer pour que les Valdoisiens puissent, enfin, et dans les plus brefs délais, profiter d'un service de transports qu'ils financent en partie et espérer ainsi arriver à l'heure à leur travail. S'agissant toujours du RER D, cela fait deux ans qu'il insiste sur l'urgence de réaliser le barreau ferré dit « de Gonesse » entre la ligne D et la ligne B avec un débranchement nord et sud de la ligne Paris-Creil en rejoignant la gare de CDG2, sans changement au PEX de Villepinte, contrairement au projet figurant au SDRIF. C'est un tracé beaucoup plus ambitieux que celui du SDRIF et de « Creil-Roissy » et qui a le mérite d'être un projet gagnant-gagnant puisqu'il respecterait l'environnement tout en desservant bien mieux les riverains et en facilitant l'accès à Roissy des salariés travaillant sur la plateforme en provenance de la Picardie comme de l'est du Val-d'Oise et du nord parisien. Ce projet aurait, de plus, un impact structurant fort pour le « triangle de Gonesse ». Aussi, il aimerait connaître l'état d'avancée de cette proposition. Par ailleurs, le 24 janvier 2008, il s'était engagé à inscrire la couverture de l'autoroute A15 dans la traversée de Sannois au PDMI (plan de modernisation des infrastructures). Il souhaiterait savoir où en est le PDMI.

Texte de la réponse

DYSFONCTIONNEMENTS DU RER D

M. le président. La parole est à M. Yanick Paternotte, pour exposer sa question, n° 631, relative aux dysfonctionnements du RER D.

M. Yanick Paternotte. Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports, je souhaite appeler votre attention sur les sérieux dysfonctionnements du RER D qui pénalisent fortement le Val d'Oise, en particulier les nombreux usagers de ma circonscription qui fréquentent les gares de Gonesse, Goussainville, Louvres et Fosses-Survilliers.

La colère de ces derniers, leur forte mobilisation, notamment à travers le blog " Des idées pour la D " que j'ai ouvert, ainsi que celle, unanime, des quatorze maires de la communauté de communes de Roissy-Porte-de-France, prouvent qu'il y a urgence.

En effet, chaque jour, des milliers de Valdoisiens sont victimes des retards et d'autres incidents répétés sur la ligne D.

Compte tenu non seulement de la vétusté du matériel - certains systèmes d'aiguillages et de sécurité ainsi que

certaines rails datent de 1932 et 1941 ! -, mais également des nouveaux cadencements mis en place par la direction de Transilien, en accord avec le Syndicat des transports d'Île-de-France, tel le plan D8 qui a remplacé le dispositif D12 - je vous prie de bien vouloir excuser ces précisions techniques -, cadencements qui ne font qu'aggraver les retards déjà constatés, je souhaiterais connaître la manière dont l'État compte s'impliquer pour que les Valdoisiens puissent enfin profiter d'un service de transports qu'ils financent en partie et arriver à l'heure à leur travail.

S'agissant toujours du RER D, depuis deux ans, j'insiste sur l'urgence qu'il y a à réaliser le barreau ferré dit " de Gonesse " entre la ligne D et la ligne B, avec un débranchement Nord et Sud - fromage et dessert, en quelque sorte - de la ligne Paris-Creil, pour rejoindre la gare de Charles-de-Gaulle 2 sans changement au Parc des expositions de Villepinte, contrairement au projet figurant au schéma directeur de la région Île-de-France, le SDRIF.

Ce tracé est beaucoup plus ambitieux que celui du SDRIF et de l'actuel projet Creil-Roissy, puisqu'il a le mérite d'être gagnant-gagnant. En effet, il respecterait l'environnement aux abords de Villeron, tout en desservant mieux les riverains tant de l'est du Val-d'Oise que du nord de l'Île-de-France et de la Picardie, l'accès à Roissy des salariés de la plateforme étant grandement facilité. De plus, ce projet aurait un impact structurant fort pour le triangle de Gonesse auquel, vous le savez, j'attache une grande importance, ayant pour celui-ci un projet ambitieux.

C'est pourquoi je souhaiterais connaître l'état d'avancement de cette proposition.

Par ailleurs, monsieur le secrétaire d'État, vous vous étiez engagé, le 24 janvier 2008, à inscrire la couverture de l'autoroute A15 dans la traversée de Sannois au plan de modernisation des infrastructures. Où en est ce PDMI ?

M. le président. La parole est à M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports. M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur le député, vous connaissez bien les questions de transports : aussi ne vous apprendrai-je pas qu'il existe actuellement les projets de la région Île-de-France et du STIF et les projets sur lesquels M. Christian Blanc et moi-même avons travaillé, qui doivent prendre en compte - je l'ai rappelé à l'instant à Mme Fraysse - des conséquences à tirer des travaux des équipes d'architectes : c'est le 29 avril prochain que le Président de la République annoncera ses arbitrages. Vous avez raison de rappeler la très mauvaise qualité du service offert sur la ligne D. Cette ligne a toutefois été renforcée et des trains omnibus ont permis d'en améliorer la fluidification. De plus, la région Île-de-France et l'État financent un nouveau matériel roulant - les nouvelles automotrices du Transilien - ainsi que la rénovation des rames de la ligne D.

Il convient également de ne pas oublier l'investissement, par la SNCF, de 100 millions d'euros en vue d'améliorer la ponctualité, l'information, la sécurité et le confort sur cette même ligne, ainsi que les efforts fournis par l'État en collaboration avec la SNCF, le STIF et RFF, pour réaliser des travaux de rénovation.

Compte tenu du fait que le service offert par la ligne D n'est pas à la hauteur, celle-ci constitue bien une priorité du Gouvernement. Les réponses sont en cours d'élaboration puisque, comme je vous l'ai dit, des engagements sont déjà pris et des investissements réalisés sur le matériel et la voie ferrée.

Quant au projet de barreau de Gonesse que vous envisagez et qui consiste à créer une liaison ferroviaire entre la gare de Villiers-le-Bel et la gare du parc international des expositions de Villepinte, il constitue également une priorité pour le Gouvernement. Les études ont été inscrites au contrat de plan État-région 2000-2006 et au contrat de projets 2007-2013.

C'est de nouveau dans le cadre du plan " Espoir Banlieues " que nous pourrons vous annoncer le calendrier prévu.

Quant à votre projet, si cher à votre cœur, mais également d'un coût élevé, de couverture de l'autoroute A15, je m'en tiens aux engagements que j'avais pris avec bonheur dans votre commune à Sannois. Le PDMI est actuellement élaboré en conséquence. J'espère pouvoir vous donner le plus rapidement possible satisfaction en la matière car je connais l'importance que vous attachez à ce dossier.

M. le président. La parole est à M. Yanick Paternotte.

M. Yanick Paternotte. Je vous remercie pour ces précisions, monsieur le secrétaire d'État. Toutefois, la fluidité de la ligne empruntée par le RER D demeure illusoire dès lors que seulement huit trains circulent au lieu de douze. De plus, vous avez relevé qu'il s'agissait d'omnibus et c'est bien là le problème : les passagers qui prennent le RER au bout de la ligne ne peuvent pas monter dans les trains. Or la diminution du nombre de trains accroît les retards. Aussi, si la fluidité est assurée au sud, puisque l'on s'arrête à Châtelet, elle ne l'est pas au nord. Cette situation était prévisible et je faisais d'ailleurs partie de ceux qui l'avaient prédite. Les élus et les

usagers souhaitent donc revenir à l'ancien système avant que ne soient réalisés les investissements envisagés.

Données clés

Auteur : [M. Yanick Paternotte](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 631

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2429

Réponse publiée le : 27 mars 2009, page 3018

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 mars 2009